

OFFICE DE COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES

PROFILAGE DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES VIVANT DANS LES FAMILLES D'ACCUEIL DANS LE TERRITOIRE DE LUBERO

RAPPORT FINAL

Par Martin Blaise BEKONO, Démographe

Etude réalisée par UNOCHA et UNOPS Data Center for IDP Population en collaboration avec la Joint Inter-Agency Profiling Service (JIPS) de Genève.

Goma, septembre 2010

REMERCIEMENTS

Au terme de cette étude, l'équipe de recherche tient à exprimer sa gratitude aux structures, et personnes/ personnalités ci-après :

- l'équipe dirigeante de OCHA Nord Kivu, qui a autorisé la réalisation de cette étude;
- UNOPS Data Center pour la coopération et l'appui logistique, matériel et humain offert dans le cadre de la réalisation de ce travail ; sans cet appui cette étude n'aurait jamais eu lieu. Nos remerciements particuliers au staff de UNOPS qui, dix jours durant a grimpé les collines de cinq localités de Lubero, sous le froid hivernal des matines et la chaleur ardente des journées, parfois dans des conditions extrêmes difficiles pour réaliser ce travail ;
- MM. William CHEMALLY, IDP Profiling Advisor, Joint Inter-Agency Profiling Service Coordinator (JIPS) et toute son équipe pour leurs précieux conseils nécessaires à la finalisation de la méthodologie de cette étude ;
- Les autorités administratives et traditionnelles des localités enquêtées pour leur accueil et leur disponibilité pendant la phase de collecte des données;

Que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette étude trouvent l'expression de notre reconnaissance.

SOMMAIRE

Remerciements.....	2
Liste des tableaux.....	5
Abbreviations.....	6
RÉSUMÉ EXECUTIF.....	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	11
CHAPITRE 1 : OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET DIFFICULTES RENCONTREES.....	13
1.1 Objectifs et résultats attendus.....	13
1.1.1 Objectif général.....	13
1.1.2 Objectifs spécifiques.....	13
1.1.3 Résultats attendus.....	13
1.2 Méthodologie.....	13
1.2.1 Champ géographique.....	13
1.2.2 Unité statistique.....	14
1.2.3 Type d'enquête.....	14
1.2.4 Echantillonnage.....	14
1.2.5 Procédure générale de collecte.....	15
1.2.6 Support de collecte.....	18
1.3 Déroulement des activités de l'enquête.....	19
1.3.1 Mission préparatoire.....	19
1.3.2 Formation du personnel de collecte.....	19
1.3.3 Sensibilisation.....	19
1.4 Exploitation, traitement des données et méthodes d'analyse.....	19
1.4.1 Exploitation et traitement des données.....	19
1.4.2 Méthodes d'analyse.....	19
1.5 Difficultés rencontrées.....	20
CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES.....	21
2.1 Estimation de l'effectif des personnes déplacées internes dans le territoire de Lubero...	21
2.1.1 Procédure d'estimation de l'effectif des ménages déplacés.....	21
2.1.2 Resultats bruts de l'enquête.....	22
2.1.3 Effectifs estimés de ménages IDPs par localité.....	22
2.2 Taille moyenne du ménage.....	24
2.3 Structure des chefs de ménages IDPs par sexe et par occupation.....	25
2.3.1 Structure des chefs de ménages par sexe.....	25
2.3.2 Structure des chefs de ménage par occupation.....	25
2.4 Structure de la population déplacée par sexe et par âge.....	26
2.5 Statut de logement des ménages IDPs.....	27
2.6 Statut de logement des ménages IDPs.....	28
2.7 Groupements d'origine des ménages IDPs enquêtés.....	29
CHAPITRE 3 : CAUSES DE DEPLACEMENT, DUREE DE DEPLACEMENT, CHOIX DU LIEU DE DEPLACEMENT, RELATIONS AVEC LE VILLAGE D'ORIGINE ET INTENTION DE RETOUR.....	31
3.1 Cause de déplacement.....	31
3.2 Période de déplacement.....	31
3.3 Choix du village d'accueil.....	32
3.4 Relation avec le village et motifs de la relation.....	33
3.5 Intention de retour, conditions de retour et/ou raisons de non désir retour.....	34

3.5.1 Intention de retour.....	34
3.5.2 Condition de retour.....	35
3.5.3 Raison de non retour.....	35
3.6 Assistance recue.....	35
3.7 Vulnérabilité.....	36
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS.....	39
ANNEXE.....	43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : présentation des villages – échantillons.....	15
Tableau 2.2 : résultats bruts de l'enquête par localité.....	22
Tableau 2.3 : répartition des ménages IDP présents et absents par localité.....	22
Tableau 2.4 : Effectifs estimés de ménages IDPs par localité.....	23
Tableau 2.5 : Répartition des ménages IDPs dans quelques localités selon l'ONG Diakonie.....	23
Tableau 2.6 : taille moyenne des ménages par localité enquêtée	24
Tableau 2.7 : Répartition (%) de chefs de ménage déplacés par sexe.....	25
Tableau 2.8 : Répartition des chefs de ménages de PDIs enquêtés par occupation principale	26
Tableau 2.9 : Répartition de la population des hommes et des femmes enquêtés puis la proportion des femmes (%) selon le groupe d'âge.....	27
Tableau 2.10 : Répartition des ménages IDPs selon le statut de logement.....	27
Tableau 2.11 : Répartition des ménages enquêtés IDPs par groupement d'origine.....	28
Tableau 2.12 : Répartition des ménages IDPs enquêtés par groupement d'accueil selon le groupement d'origine.....	29
Tableau 3.13 : Répartition des ménages IDPs enquêtés par cause de déplacement.....	31
Tableau 3.14 : Répartition (%) des ménages enquêtés selon l'année de déplacement.....	32
Tableau 3.15 : Répartition des ménages IDPs enquêtés selon la raison du choix du village d'accueil.....	33
Tableau 3.16 : Répartition des ménages IDPs enquêtés selon qu'ils sont relation avec leur village d'origine ou non.....	33
Tableau 3.17 : Répartition des ménages IDPs enquêtés qui déclarent être retourné dans leurs villages d'origine au moins une fois selon le motif du retour.....	34
Tableau 3.18 : Répartition (%) des ménages IDPs enquêtés selon l'intention de retour.....	34
Tableau 3.19 : Répartition (%) des ménages IDPs qui désirent retourner par condition de retour.....	35
Tableau 3.20 : Répartition des ménages IDPs enquêtés ne voulant plus retourner chez eux par raison de non retour.....	35
Tableau 3.21 : Répartition des ménages IDPs enquêtés par type d'assistance recue.....	36
Tableau 22 . : Répartition des ménages IDPs enquêtés ayant au moins un cas de vulnérabilité par type de vulnérabilité.....	37

LISTE DES ABREVIATIONS

CMP :	Commission des Mouvements de Population
IDP :	Internal Displaced Person
JIPS :	Joint Inter-Agency Profiling Service
PDI :	Personne déplacée Interne
RDC :	République Démocratique du Congo.
UN OCHA:	United Nations Office of Coordination of Human Affairs
UNOPS :	United Nations Office of Projects Services

RESUME EXECUTIF

La communauté internationale déploie une action humanitaire exceptionnelle en faveur des Personnes Déplacées Internes(PDIs) de la province du Nord Kivu suite aux différents conflits armés qui y ont sévi depuis quelques années.

Mais, la planification efficace de ces interventions ainsi que le suivi et l'évaluation efficace de leur mise en œuvre continue de butter sur un manque de données statistiques fiables sur la localisation, le nombre, le profil et les conditions de vie de ceux des PDIs qui ont été accueillis dans des familles.

Afin de disposer permanemment de ces statistiques, il a été créé en 2008 la Commission des Mouvements de Populations (CMP) dans le Nord Kivu. Mais, les statistiques jusque-là produites par cette structure sont encore assez discutées par les utilisateurs.

Pour apporter une réponse à cette situation, la CMP lors de l'une de ses sessions a prescrit de procéder à une vérification systématique des statistiques actuellement disponibles sur les PDIs dans tous les territoires du Nord Kivu.

Cette étude, réalisée par OCHA grâce à l'appui de UNOPS Data Center for IDP Population constitue la mise en œuvre de cette recommandation dans le territoire de Lubero qui héberge selon les statistiques officielles plus de la moitié des IDPs de la province.

L'objectif principal de l'étude était de contribuer à l'amélioration de la qualité des statistiques produites sur les PDIs vivant dans les familles d'accueil dans le territoire de Lubero.

Précisément, il s'agissait de :

- estimer le nombre de déplacés vivant dans les familles d'accueil à Lubero
- déterminer quelques caractéristiques socio démographiques ;
- déterminer leur lieu d'origine et les causes de leur déplacement ;
- identifier des éléments permettant de mieux comprendre la dynamique de déplacement.

Pour atteindre ces objectifs, compte tenu de la situation sécuritaire du territoire de Lubero, de son étendue, de son enclavement, des restrictions sécuritaires des Nations Unies et du manque de moyens matériels appropriés, cette étude a été réalisée sous-forme d'enquête ménage dans cinq localités tirées parmi la cinquantaine qui accueille officiellement les déplacés dans ce territoire.

La collecte des données s'est faite en deux temps. Dans un premier temps, l'équipe de collecte essentiellement composée du staff UNOPS Data Center for IDP Population, aguerris à ce type d'opérations, passait dans tous les ménages des villages échantillons pour identifier

à l'aide d'une série de questions, les ménages IDPs. Et, dans un deuxième temps, elle revenait s'entretenir uniquement avec les ménages IDPs identifiés au cours de la première étape.

Cette démarche a abouti aux résultats suivants :

05 localités enquêtées comptent 6472 ménages IDP où vivent 32 360 individus. Lubero compterait donc environ 140 844 IDPs. La taille moyenne d'un ménage IDP y tournerait autour de 05 personnes.

Ces ménages qui sont majoritairement locataires, sont majoritairement dirigés par des hommes. Ils sont également dirigés par des chefs agriculteurs. Les individus qui y vivent sont majoritairement jeunes et de sexe féminin.

La plupart des déplacements dans les cinq localités enquêtées sont intervenus cette année. Mais, loin d'insinuer un regain de l'activisme des groupes armés, ce résultat peut se justifier par le fait que la majorité des anciens déplacés sont retournés dans leurs villages d'origine ou bien se sont relocalisés dans leurs villages d'accueil.

Les attaques de groupes armés constituent la principale cause de déplacement de ces populations. Par ailleurs, le choix du village d'accueil est majoritairement guidé par la proximité avec le village d'origine ou la présence d'autres membres de la famille.

S'agissant des relations avec le village d'origine pendant le déplacement, plus de la moitié des ménages continuent de fréquenter leurs villages d'origine pendant leur déplacement principalement pour y exercer des activités génératrices de revenus et/ou se ravitailler en produits vivriers.

De même, près de 07 ménages IDP interviewés sur 10 désirent un jour retourner dans leurs villages de retour. la quasi-totalité de ceux qui veulent rentrer subordonnent ce retour à l'amélioration de la situation sécuritaire dans leurs villages d'origine. Tandis que plus de la moitié de ceux qui ne désirent pas retourner le justifient par les meilleures conditions de vie dont ils bénéficient dans leurs villages d'accueil.

Enfin, plus de 07 ménages sur 10 avouent n'avoir recue aucune assistance directe depuis leur arrivée dans le village d'accueil. 44,5% de ménages ne sont menacés par aucun facteur de vulnérabilité tandis que 41,4 % de ménages IDPs enquêtées dans les cinq localités hébergent au moins une femme allaitante.

Au terme de cette étude et à la lumière des résultats qui en ont résulté et des observations empiriques réalisées pendant la collecte des données, quelques enseignements et recommandations méritent d'être tirés pour la réponse humanitaire :

Sur la problématique de déplacement interne :

1. favoriser le rétablissement de la sécurité dans les zones de départs en dotant ou en restaurant les services administratifs et de sécurité en les dotant de moyens pour permettre le retour des ménages déplacés qui le désirent;
2. Faciliter la réinsertion socio-économique des déplacés qui souhaitent retourner ;
3. pour les déplacés qui ne souhaitent pas retourner chez eux, accompagner leur intégration socio-économique et leur faciliter l'obtention de parcelles pour qu'ils puissent sortir de la location qui contribue à les rendre vulnérable
4. De privilégier désormais les programmes, projets et actions visant le relèvement communautaire à la place de l'assistance traditionnelle en situation d'urgence pour les déplacements en famille d'accueil car la situation actuelle laisse entrevoir qu'on assistera à terme à une recomposition de l'espace. Plusieurs villages disparaîtront au détriment d'autres tandis que d'anciens petits villages deviendront des agglomérations voire des cités (Mighobwé par exemple qui est en train d'absorbé les petits villages qui l'environnent et qui sont en proie à l'insécurité ; Kirumba qui ne cesse de s'étendre grâce à l'afflux des populations qui fui l'insécurité dans les villages environnants)
5. Ceci, évitera des fraudes lors des opérations de collecte des données sur les déplacés et facilitera l'installation des déplacés ;

En matière d'amélioration des données sur les IDPs vivant dans des familles d'accueil

Les résultats de cette opération montrent que les statistiques publiées sur les IDPs vivant dans des familles d'accueil sont entachées de plusieurs insuffisances qui les rendent non fiables notamment (gonflement exprès des effectifs par les intervenants de la chaîne de production pour piéger l'aide, absence d'actualisation due au manque d'un mécanisme technique d'actualisation mais aussi des moyens logistiques,...). Il est essentiel de redynamiser la collecte des données sur cette catégorie d'IDPs et d'en améliorer à travers les actions suivantes :

6. Mise en place d'une structure disposant des capacités techniques, matérielles et financières avérées chargée de coordonner les activités des acteurs locaux de collecte ;
7. Elaboration d'une méthodologie Standard de collecte des données sur les IDPs en familles d'accueil ;
8. renforcement des capacités intellectuelles et logistiques des pourvoyeurs locaux de collecte des données et de renforcer le contrôle de leurs activités ;
9. dupliquer cet exercice dans tous les autres territoires et dans toutes les autres provinces de la RDC où sont observés des mouvements de populations du fait des conflits ;

Pour la programmation de telles opérations dans l'avenir :

10. de dégager de moyens matériels, financiers et humains conséquents ;
11. de procéder à la sensibilisation appropriée de la population avant de telles opérations tout en évitant de leur dire qu'il s'agit d'une opération de dénombrement des IDPs,
12. de toujours inclure l'Assistant sécurité dans les missions se déroulant dans les zones nécessitant des escortes militaires car la présence de l'Assistant de sécurité a été déterminante cette fois ci.

Par rapport à la renommée du HCR,

13. L'image du HCR est très écornée sur le terrain à cause de son implication dans les opérations de rapatriement volontaires des réfugiés congolais vivant au Rwanda. Il est perçu par les populations comme une structure qui arrache les terres aux autochtones pour donner aux étrangers.

INTRODUCTION GENERALE

La province du Nord Kivu, située à l'Est de la RDC, est confrontée depuis des années à une crise politico-militaire sans précédent de son histoire. Cette crise a provoqué et provoque encore des déplacements de populations massives des zones turbulentes aux zones calmes à l'intérieur et à l'extérieur de la province.

Afin de soulager les souffrances de ces populations qui vivent pour la plupart dans des conditions inhumaines, la communauté internationale y déploie depuis quelques années, une activité humanitaire exceptionnelle.

Mais, la planification efficace de ses interventions ainsi que le suivi et l'évaluation efficace de leur mise en œuvre et de leur impact continuent de buter sur un manque de données statistiques fiables sur la localisation, le nombre, le profil et les conditions de vie de ces personnes déplacées.

Afin de disposer permanentement de ces statistiques, il a été créé en 2008 la Commission des Mouvements de Populations (CMP) dans le Nord Kivu. Mais, si les statistiques des PDIs vivant dans les camps (produits et régulièrement mises à jour par UNOPS Data Center et ses différents partenaires) ne souffrent d'aucune contestation majeure, celles concernant les PDIs vivant dans les familles d'accueil ne sont pas suffisamment fiables.

A Lubero, l'un des cinq territoires qui composent la province du Nord Kivu par exemple, les statistiques actuellement disponibles indiquent l'existence de 401 683 déplacés internes vivant dans des familles d'accueil et environ 500 000 retournés soit environ 900 000 personnes sur une population totale du territoire estimée à 1 085 129 (source : Division Provinciale de l'Intérieur, mars 2010), sont impliquées dans le mouvements de population.

Dans la cité de Kanyabayonga, ces mêmes statistiques indiquent la présence d'environ 30 000 déplacés internes vivant en famille d'accueil (collecté par le comité IDP et OXFAM GB) sur une population totale d'environ 50 000 âmes, soit 60% de la population totale.

Bien plus, tandis que le nombre de retournés augmente (estimé aujourd'hui à environ 498 115, le nombre de déplacés, au lieu de stagner à défaut de diminuer (étant entendu que les déplacements sont majoritairement intra territoriaux et qu'il n'y a plus d'opérations dans la plus part des localités de ce territoire), augmente également.

Pour apporter une réponse à cette situation, la CMP lors de l'une de ses sessions a prescrit de procéder à une vérification systématique des statistiques actuellement disponibles sur les PDIs dans ce territoire.

Compte tenu du contexte sécuritaire actuel du territoire et des moyens disponibles, il a été décidé de procéder à cette vérification à travers la réalisation d'une enquête sur un

échantillon de localités du territoire et de dégager des éléments de généralisation des résultats à tout le territoire.

Le présent document constitue le rapport de cette enquête. Outre l'introduction générale et la conclusion générale, il contient trois chapitres. Le premier synthétise le cadre théorique de l'étude : il situe les objectifs de l'étude et en donne la méthodologie puis précise les conditions du traitement des données recueillies et les méthodes d'analyse. Le deuxième chapitre donne les estimations du nombre total des ménages de déplacés et des déplacés et expose les caractéristiques générales de ces ménages. Enfin, le troisième chapitre traite des causes de déplacement et des raisons du choix du site actuel, durée de déplacement, les conditions d'hébergement, le rapport avec la localité de provenance et vellétés de retour.

CHAPITRE 1 : OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET DIFFICULTES RENCONTREES

Ce chapitre décrit le cadre théorique de l'enquête. Il rappelle les objectifs de l'enquête et les résultats attendus. Ensuite, il présente la méthodologie ayant permis d'atteindre les objectifs de l'enquête. Enfin, il évoque quelques difficultés qui ont émaillé la réalisation de cette étude.

1.1 : Objectifs et résultats attendus

1.1.1 Objectif général

Cette enquête visait à contribuer à l'amélioration de la qualité des statistiques produites sur les PDI vivant dans les familles d'accueil dans le territoire de Lubero.

1.1.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, elle visait à :

- estimer le nombre de déplacés vivant dans les familles d'accueil à Lubero
- déterminer quelques caractéristiques socio démographiques ;
- déterminer leur lieu d'origine et les causes de leur déplacement ;
- identifier les indices de retour, d'installation et/ou de relocalisation des déplacés (pour tenir compte de tous les critères de sortie du statut de déplacement interne).

1.1.3 Résultats attendus

En définitive, au terme de cette enquête, on s'attendait aux résultats suivants :

- le nombre des Personnes Déplacées Internes dans ces localités est estimé et leurs caractéristiques démographiques déterminées ;
- les lieux de provenance, les dates de déplacement ainsi que les causes de déplacement des déplacés internes connus ;
- d'autres éléments d'informations et les éclairages pour permettre la programmation des interventions des différents acteurs sur le terrain connus.

1.2 Méthodologie

L'atteinte des résultats visés est passée par l'application rigoureuse des éléments méthodologiques ci-dessus.

1.2.1 Champ géographique

Cette enquête s'est déroulée dans le territoire de Lubero, province du Nord Kivu. Les cibles de l'opération étaient constituées de tous les individus et tous les ménages ordinaires vivant dans les villages-échantillon de ce territoire en général et des tous les ménages et personnes déplacés internes vivant dans les familles d'accueil de ces villages.

1.2.2 Unité statistique

Le ménage constituait l'unité statistique. Le questionnaire ménage a été adressé au chef de ménage, à son épouse ou à tout(e) adulte de 15 ans et plus vivant dans le ménage.

1.2.3 Type d'enquête

L'idéal aurait voulu que soit réalisée une enquête classique sur un échantillon de villages tiré aléatoirement à partir de la liste complète des villages de ce territoire. Dans cet échantillon de villages, on tire un échantillon de ménages après un décompte rapide de tous les ménages de ce village. Ceci aurait permis de déterminer un coefficient d'extrapolation de l'effectif des IDPs obtenu dans cet échantillon à l'ensemble du territoire.

Une telle opération exigeait que soit disponible une base de sondage constituée au moins de la liste complète des villages du territoire de Lubero à défaut de disposer des fonds de carte utilisés par des opérations de collecte antérieures. Malheureusement, ces données n'étaient pas disponibles : presque personne ne pouvait donner avec exactitude la liste exhaustive des villages du territoire de Lubero. Les fonds de cartes du RGPH de 1984 (déjà désuets) n'existent plus au Nord Kivu. En plus, le phénomène de déplacement et de retour ne concerne pas l'ensemble des groupements et des villages de ce territoire.

Aussi, face à ces carences, on a réalisé une sorte d'enquête de couverture, à partir des effectifs des IDPs disponibles par village, à l'issue de laquelle on a dégagé des indicateurs qui ont permis de redresser les effectifs d'IDPs disponibles par localité. On en a dégagé quelques indicateurs qui ont permis de redresser les chiffres actuellement disponibles en partant de l'hypothèse que les données disponibles ont été collectées sur les mêmes étendues géographiques par des individus ayant utilisé les mêmes techniques de collecte et les mêmes concepts.

1.2.4 Echantillonnage

Il s'est agi d'une enquête par sondage stratifiée à deux degrés. On a divisé le territoire de Lubero en trois parties (le Sud Lubero, le Centre et le Nord). Dans chaque partie, au premier degré, on a tiré de manière systématique, 05 villages (comptant 95 120 IDPs) parmi les 57 qui abritaient officiellement à ce moment les déplacés dans le territoire de Lubero (soit un village sur 9, pour une marge d'erreur de moins de 1% pour un niveau de confiance de 95%). Pendant la reconnaissance de chacun de ces villages, on a procédé à un dénombrement rapide des ménages qui y vivent en les classant par type (retournés, réfugiés, rapatriés, déplacés, non déplacés). Ce dénombrement a permis d'obtenir l'effectif des ménages de chaque type. Ensuite, afin d'obtenir l'effectif de la population déplacée, au deuxième degré, nous avons tiré de manière systématique, dans chaque localité, un échantillon de 173 ménages de déplacés lorsqu'elle en disposait plus, auquel a été administré le questionnaire

ménage IDP. Lorsqu'une localité comptait 173 ménages IDPs ou moins, tous les ménages IDP dénombrés étaient soumis à l'enquête. Au total, un échantillon de 636 ménages a été ainsi enquêté. La limitation du nombre de ménages à interroger par village est doublement avantageuse :

- i) elle allège les coûts de l'enquête (gain en temps, en argent) ;
- ii) elle permet de réduire les fraudes (les populations ne pourront pas prévoir les ménages à tirer.

Cet échantillon permettra de déterminer la taille moyenne des ménages IDPs ainsi que leur profil.

Tableau 1.1 : présentation des villages - échantillons

N	localité	village	Effectif de ménage à enquêter
01	Mighobwe	Mighobwe	173
02	Kirumba	Kirumba	173
03	Bulotwa	Bulotwa	173
04	Kitshumbiro	Kitshumbiro	173
05	Vuyinga	Vuyinga	173

Cet échantillon est juste indicatif. Ces zones étant des localités ou des cités contenant plusieurs villages, on a tiré avec le concours des autorités locales, un ou deux villages/quartiers de chaque localité ou de chaque cité. Et, lorsque ces villages/quartiers étaient importants, on les subdivisait en portions « égales » et on enquêtait une ou deux de ces subdivisions (quartiers, cellules ou avenues). Pour ces types de villages, on procédait au regroupement de ces subdivisions par densité de la population (forte densité, moyenne densité et faible densité et on tirera une subdivision de chaque type).

1.2.5 Procédure générale de collecte

Une fois rendu dans un village sélectionné, l'équipe d'enquête procédait à la prise de contact avec les autorités locales, puis à la reconnaissance de la localité, à l'identification et à la numérotation des structures et des ménages ordinaires, à la sensibilisation de la population et à la définition d'un plan de progression.

- Prise de contact avec les autorités locales et reconnaissance de la localité/village ;

Une fois arrivée dans un village sélectionné, l'équipe de collecte prenait contact avec l'autorité locale. Au cours de cette prise de contact, elle recueillait des informations relatives à la vraie dénomination de la localité, la position géographique de la localité, ses limites, l'effectif de sa population, la répartition de cet effectif selon le statut de déplacement

(retournés, déplacés, autochtone/non déplacés), le nombre de villages qui la composent, l'importance démographique de chaque village, les villages qui regorgent le plus grand nombre de populations déplacées.

Ces échanges permettaient de classer les villages de la localité en plusieurs groupes selon leur étendue, l'importance de la population, l'importance des IDPs, leur position géographique (centre et périphérie) en vue du tirage des villages/quartier qui devaient être enquêtés. Il était généralement choisi, les villages les plus importants, sensés contenir le plus grand nombre de déplacés dans la localité et qui ne se suivaient pas.

Ensuite, accompagné de l'autorité locale ou de ses représentants, l'équipe procédait à la reconnaissance des villages enquêtés. A l'issue de cet exercice, on divisait le village en petits ilots qui étaient confiés chacun à un agent enquêteur.

- Identification et dénombrement des ménages ;

L'identification et le dénombrement des ménages qui y habitent constituaient la phase dite de pré-dénombrement des ménages à enquêter. Elle était capitale car elle servait non seulement à déterminer le nombre total de ménages qui vivaient dans le village par type mais elle servait à constituer la base de sondage pour l'enquête sur la taille des ménages et le profil des IDPs. Durant cette phase, l'agent enquêteur procédait dans l'ilot qui lui était confié à l'identification des ménages en distinguant les ménages ordinaires des ménages collectifs d'une part ; d'autre part en distinguant parmi les ménages ordinaires, les ménages abritant les déplacés et ceux abritant les non déplacés. La numérotation des ménages était séquentielle dans l'ilot.

Dans chaque structure qui abritait les ménages ordinaires, l'agent enquêteur devrait interroger les personnes adultes qui y habitaient pour déterminer le nombre de ménages ordinaires qui y vivaient et pour chacun d'eux, son statut de déplacement, le code ménage et subsidiairement la taille du ménage. Les ménages étaient numérotés de 0001 à n dans un ilot précédé de « IS ».

N.B : on identifiait les ménages par ces codes à la place des noms des CM pour éviter de faire croire à la population qu'il s'agissait d'une opération en vue de l'assistance.

- Présentation aux autorités locales des statistiques préliminaires par type des ménages recensés.

Une fois cette identification effectuée, les statistiques qui en étaient issues étaient présentées à l'appréciation des autorités et notables (de la localité) réunis pour la circonstance. L'objectif de cette réunion rapide était de s'assurer que les données collectées étaient justes.

- Tirage de l'échantillon des ménages à enquêter

Après cette réunion, le superviseur procédait au tirage de l'échantillon des ménages à interviewer lorsque la localité comptait plus de 173 ménages. Ce tirage s'effectuait à partir des paramètres suivants : le nombre de ménages dénombrés, le nombre de ménages à enquêter. A l'aide de ces paramètres, il déterminait le pas de tirage puis la liste des ménages à enquêter.

- Administration du questionnaire (fiche ménage) ménage

Chaque agent retournait dans son ilot pour administrer le questionnaire ménage prévu aux ménages déplacés tirés dans son ilot.

Bref, la stratégie de travail sur le terrain a consisté une fois dans une localité à rencontrer d'abord les autorités locales (chef de localité, les membres du comité de déplacés, les membres de la société civile et les autres forces vives). Ces rencontres avaient un triple objectif :

- 1) Se présenter aux autorités locales et les sensibiliser sur les objectifs de la mission ;
- 2) Recueillir les informations sur l'étendue et la structure de la localité (superficie de la localité, nombre de subdivisions de la localité (quartiers, villages) ;
- 3) Recueillir les informations sur la démographie de la localité (population totale, IDP, population autochtone, lieux de concentration ces deux catégories de population) ;
- 4) Obtenir des guides locaux connaissant très bien la localité pour permettre à nos équipes de mieux se mouvoir.

Une fois cette rencontre achevée, en fonction des informations obtenues, on tirait quelques subdivisions de la localité dans lesquelles les équipes devraient travailler. Le critère fondamental utilisé pour tirer les subdivisions à enquêter dans une localité était l'effectif de la population du village (on sélectionnait les subdivisions les plus peuplées) en général et de celui des IDPs en particulier suivant les témoignages des autorités locales. Lorsqu'on devait enquêter plusieurs subdivisions d'une même localité, on tenait également compte du positionnement des subdivisions : on tirait la plus grande subdivision de la périphérie et la plus grande subdivision de l'intérieur de la localité.

Après ces ajustements, les équipes étaient déployées dans les subdivisions ainsi sélectionnées. Une fois dans la subdivision, la première action était de reconnaître les limites de la subdivision (village, quartier ou cellule). Ensuite, le reste de la première journée de travail dans la localité était consacrée au dénombrement de tous les ménages de la subdivision (Cf proposition technique ou manuel de l'enquête). La stratégie consistait à passer dans chaque maison du village en compagnie du guide. Si la maison n'est pas à usage d'habitation, on marquait un signe approprié et on continuait ; si la maison est habitée par un ménage ordinaire, on marque un signe et on s'entretenait avec un responsable du ménage lorsqu'au moins un était présent ou alors on prenait les informations sur le ménage

auprès du guide ou du voisin lorsque le ménage était absent. Lorsqu'on ne pouvait pas obtenir des informations sur un ménage absent, on enregistrait le numéro du ménage en question et on marquait dans la colonne observations « absent ». Pour déterminer le statut de déplacement, après avoir déterminé le nombre de ménage vivant dans l'unité d'habitation, on posait à chaque ménage depuis combien de temps il vivait dans cette unité d'habitation. S'il y était depuis 2008, on leur demandait où il vivait avant et pourquoi ont-ils quitté où ils vivaient avant.

1.2.6 Support de collecte

La méthode de collecte de l'information était celle de l'interview directe, c'est-à-dire l'administration des questionnaires aux enquêtés.

Les outils de collecte comprenaient un manuel de l'agent enquêteur, une fiche d'identification des ménages ou fiche de dénombrement général, un questionnaire ménage pour déplacés.

➤ **Le manuel de l'agent enquêteur**

Il avait pour but de permettre au personnel de l'enquête de mieux s'acquitter de ses tâches. Il présentait la procédure de collecte des données et la méthode de remplissage des documents techniques.

➤ *La fiche de dénombrement des ménages*

La fiche de dénombrement des ménages était un document établi par l'agent enquêteur lors de la phase d'identification. Cette fiche comportait deux parties : Une première partie qui déclinait les caractéristiques d'identification de la localité et une deuxième qui était un tableau constitué de lignes et des colonnes destinées à recevoir des données sur certaines caractéristiques des ménages (nom du chef de ménage, taille du ménage).

➤ *Le questionnaire (fiche) ménage ordinaire IDP*

Il permettait d'enregistrer et de collecter les informations sur tous les membres du ménage et les visiteurs. Les données recueillies se rapportaient uniquement à leurs caractéristiques sociodémographiques, à leur localisation géographique, à leur lieu de provenance, à leur date de déplacement aux causes du déplacement et aux vellétés de retour. Ce questionnaire contient trois parties : la première partie décline la localisation du ménage ; la deuxième recueille les caractéristiques sociodémographiques de base du ménage ainsi que d'autres informations sur la vie du ménage ; enfin la troisième présente les informations sur la collecte (date, enquêteur).

1.3 Déroulement des activités de l'enquête

1.3.1 Mission préparatoire

Après la conception de la méthodologie, nous avons effectué une mission à Beni et à Lubero du 21 au 25 juin 2010. Cette mission avait pour objectif de finaliser la préparation de l'opération. A cause de l'absence de la quasi-totalité des responsables du territoire de Lubero au cours de cette période (en tournée au Sud du territoire) la mission s'est finalement déroulée uniquement à Béni et à Butembo. Cette mission nous a permis de finaliser le tirage de l'échantillon, le plan de progression sur le terrain et de sensibiliser les membres de la CMP du Grand Nord.

1.3.2 Formation du personnel de collecte

Assurée par l'équipe technique de coordination, elle s'est déroulée le jeudi 15 juillet 2010 dans les locaux de UNOPS Data Center. Y ont pris part, l'ensemble du Staff UNOPS mis à disposition d'OCHA pour cette enquête (deux chauffeurs, dix Registration Clerks et le Chargé de sécurité de UNOPS), et le Data base Officer de OCHA. La phase pratique de cette formation a eu lieu sur le terrain (à Mighobwe) au début de la phase de collecte des données.

1.3.3 Sensibilisation

Elle a débuté au cours de la mission exploratoire effectuée à Béni et à Lubero en fin juin et s'est poursuivie pendant la collecte des données. Elle a également été assurée par le Chef d'antenne OCHA de Lubero lors d'une mission effectuée au Sud de Lubero au cours de la troisième semaine de juillet. Elle s'est enfin poursuivie pendant la collecte des données sur le terrain.

1.4 Exploitation, traitement des données et méthodes d'analyse

1.4.1 Exploitation et traitement des données

Après la collecte, on a procédé à la vérification manuelle des fiches de collecte pour détecter et corriger des éventuelles incohérences, les réponses invraisemblables et des éventuelles erreurs. Ensuite, a suivi la codification des variables d'identification (collectivité, groupement et localité). Enfin, on a procédé à la saisie du questionnaire ménage avec EPIINFO version 6(EPI6FR) tandis que la fiche de dénombrement a été exploitée avec le logiciel Excel. L'analyse de ces données s'est opérée avec le logiciel SPSS 10.

1.4.2 Méthodes d'analyse.

On a essentiellement utilisé les méthodes statistiques descriptives (tri à plat et tableaux croisés) pour analyser ces données.

1.5 Difficultés rencontrées

Malgré le bon déroulement de la mission dans l'ensemble, l'équipe a fait face à quelques difficultés techniques et logistiques qui ont failli compromettre la réussite de la mission. Parmi les difficultés, on peut citer :

- Le relief des localités enquêtées : toutes les localités enquêtées étaient situées sur des pentes des collines parfois sur de longues distances rendant ainsi la visite des ménages très ardue.
- L'absence de certains ménages imputable à la non sensibilisation à l'avance des populations par rapport à l'enquête dans quelques localités;
- Refus/hostilité de certains ménages à se faire dénombrer imputable à l'insuffisance de sensibilisation par rapport aux objectifs de la mission d'une part et de la mauvaise réputation du HCR dans certaines localités d'autres part (dans certaines localités, le HCR est considéré comme une structure qui arrache les terres aux populations autochtones pour les donner aux individus qu'ils font venir du Rwanda)
- Sensibilisation de la population de Bukingi, village de Bulotwa, et de Kitembo, dans la localité de Buyinga, de se déclarer IDP par une certaine élite locale. En effet, au deuxième jour de notre mission dans la localité de Bulotwa, une élite ayant sûrement découvert l'objectif de notre mission (ce qui n'était pas évident parce qu'on évitait de parler d'IDPs aux autorités et aux populations) au cours des entretiens que nous avons eus avec les autorités locales et pendant qu'elle guidait certaines de nos équipes, a donné des consignes aux populations sous le dos des équipes de se passer systématiquement pour des déplacés. Heureusement, des informations contradictoires données par ces populations aux multiples questions qu'on leur posait pour déterminer leur statut de déplacement a permis très rapidement de découvrir cette farce.
- Absence de moyens financiers propres à l'opération permettant d'une part de rémunérer les guides locaux avec lesquels l'équipe a travaillé et dont l'apport pour la réussite de la mission a été indéniable d'autre part d'assurer aux staffs UNOPS qui constituait le gros de l'effectif de travailler dans des conditions idéales.
- L'ignorance par une portion non négligeable de la population de leurs groupements et localités d'origine ;
- Confusion par beaucoup d'enquêtés des noms de leurs villages, localités et groupements d'origine ce qui a rendu les analyses par groupement ardues et peu pertinentes au fond.

Chapitre 2 : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES

Ce chapitre présente les principaux résultats de l'enquête notamment l'estimation du nombre de ménages et de personnes déplacés vivant dans des familles et communautés d'accueil à Lubero et les caractéristiques sociodémographiques de ces ménages.

2.1 Estimation de l'effectif des personnes déplacées internes dans le territoire de Lubero

2.1.1 Procédure d'estimation de l'effectif des ménages déplacés

Avant d'aborder la présentation de ces résultats, des précisions sur la méthodologie de l'estimation du nombre de PDI sont indispensables.

Etant donné qu'on a enregistré des ménages absents (ménages pour lesquels le statut de déplacement n'a pas été renseigné), dans chaque localité on déduit d'abord la part des ménages IDP parmi ces ménages absents. Pour se faire, on pose l'hypothèse selon laquelle les ménages IDP absents se répartissent de la même manière parmi les ménages absents comme les ménages IDPs présents parmi tous les ménages présents.

Ensuite, on extrapole d'abord les résultats de chaque localité. Il s'agit en réalité de calculer l'estimateur du total des ménages dans chaque localité. Ce total est en réalité estimé à partir de l'échantillon, par l'estimateur de sa moyenne multiplié par l'effectif de l'univers. En réalité, le nombre de ménages IDPs et le nombre de déplacés est estimé en utilisant les coefficients d'extrapolation déduits de la procédure d'échantillonnage mise en place. Le principe de base est décrit comme suit.

Cette estimation est faite en tenant compte des cellules et des quartiers préalablement définis. Elle est faite de façon séquentielle en commençant par le niveau le plus bas de notre organisation (la cellule ou le quartier/village selon le cas).

Dans chaque subdivision tirée, tous les ménages ont été enquêtés. Ce qui rend disponible le nombre exact de déplacés dans chaque subdivision tirée. Ainsi pour la subdivision numéro i d'une entité r , $NDEP_{ri}$ est ce nombre. Ce nombre peut aussi être la moyenne des ménages IDP dénombrés lorsque plus d'une subdivision ont été enquêtées dans une localité.

Selon la méthode de tirage mise en œuvre, cette subdivision (cellule ou quartier/village) représente dans l'échantillon plusieurs autres subdivisions que nous noterons pour la suite L_{hi} . Pour tout l'ensemble de ces cellules, le nombre de ménages déplacés est estimé en multipliant le nombre de ménages déplacés par le nombre de subdivisions soit :

$$1) TNDEP_{ri} = L_{ri} * DEP_{ri}$$

Si l'on considère tous les cellules d'une localité donnée, le nombre de ménages déplacés accueillis dans celui-ci est de :

$$2) \sum_{i=mirri} DERLTNDEPr_1^*$$

Ainsi, pour les cinq localités enquêtées, l'estimation du nombre de PDIs est obtenue par la somme des effectifs de chaque localité.

Bref, suivant notre procédure d'échantillonnage, il s'agit de multiplier l'effectif de ménages obtenus dans chaque subdivision par le nombre de subdivisions de chaque localité dans un premier temps et d'additionner les résultats ainsi obtenus pour avoir le total estimé.

2.1.2 Resultats bruts de l'enquete

Tableau 2.2: résultats bruts de l'enquête par localité.

Localité	Nbre de quartiers	Nbre de Qtiers enquêtés	ménage dénombrés	Ménages absents	ménages IDP	ménages Non déplacés
Mighobwe	12	6	1502	260	395	877
Bulotwa	7	2	704	75	157	629
Kirumba	7 (39)	2(2)	884	110	149	627
Kitsumbiro	2	9	1252	195	147	908
Vuyinga	9	2	512	59	135	319

Le tableau ci-dessus présente les résultats bruts issus de la collecte des données par localité.

En tenant compte des ménages absents, on obtient les résultats présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 2.3 : répartition des ménages IDP présents et absents par localité

localité	% ménages IDP dans ménages présents	Ménages absents	Ménages IDPs absents	Ménages IDPs présents	Total Ménages IDPs
Mighobwe	31	260	81	395	476
Bulotwa	20	75	15	157	172
Kirumba	19	110	21	149	170
Kitsumbiro	14	195	27	147	174
Vuyinga	30	59	18	135	153

2.1.3 Effectifs estimés de ménages IDPs par localité

De ces résultats de l'enquête et en se servant de la procédure d'estimation décrite précédemment, on aboutit aux résultats présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 2.4 : Effectifs estimés de ménages IDPs par localité

Localité	Sous-localités enquêtées	Nbre de quartiers enquêtés	Nbre de cellules	Nbre de ménages IDP	Nbre moyen de ménage IDP	Nbre total de quartiers/villages	Nombre total de ménages IDPs 1	Nombre total de ménages IDPs 1
Mighobwe		6		476	79	12	952	952
Bulotwa	Buyilima	01		63	63	04	252	534
	Bunyangingi	01		94	94	03	282	
Kirumba	Extrémité (Kasongano)	01	06	75	450	04	1800	3510
	interieur	01 (Kinawa)	06	95	570	03	1710	
Kitsombiro		04		174	87	09	783	783
Buyinga		02		153	77	09	693	693
Total								6472

De ce tableau, il ressort que les cinq localités enquêtées abritent 6472 ménages IDP contre 19024 ménages IDP signalés dans les statistiques du Nord Kivu soit environ le tiers de cet effectif. Ces statistiques sont plus proches de celles produites (à travers une enquête menée dans les localités, utilisant les Nyumbakumi comme guides) par l'ONG SCE ECHO DIAKONIE/LWF basée à Kirumba. Le tableau ci-après présente la répartition des effectifs de ménages IDPs par localité selon cette ONG.

Tableau 2.5 : Répartition des effectifs de ménages IDPs dans quelques localités selon l'ONG Diakonie

N°	Localités	Effectifs IDP
01	Bulotwa	500
02	Kayna	500
03	Luofu	327
04	Kirumba	1200
05	Bwatsinge	900
06	Kaseghe	400
07	Alimbongo	600
08	Kitsombiro	1100
09	Kipese	800
10	Lubango	1000
11	Butsiri	650
12	Kamandi gite	650

La différence relevée plus haut (entre les statistiques officielles et les résultats de l'enquête) peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Insuffisante maîtrise des techniques de collecte des données ménages par les agents locaux de collecte de données ;
- Insuffisante maîtrise des concepts clés et des principes du déplacement interne (déplacés, retourné, relocalisé, installé, simple migrant...)

- Relocalisation massive d'anciens déplacés non constatés et non retirés des statistiques par les acteurs chargés de la collecte ;
- Retour ou réinstallation de ménages déplacés non constatés et non actualisés par les structures chargées de la collecte des données dans ces zones.

2.2 Taille moyenne du ménage

Après le dénombrement exhaustif des ménages d'une subdivision sélectionnée, après avoir déterminé les effectifs des ménages par statut (ménages IDP, ménages non IDP, ...), la dernière étape du travail consistait à administrer un léger questionnaire aux ménages IDPs identifiés lors de l'étape précédente. La taille du ménage constitue la première information qui était recueillie dans ce questionnaire. Le tableau suivant constitue la synthèse des résultats obtenus sur cette variable.

Tableau 2.6 : taille moyenne des ménages par localité enquêtée

Localité	Nbre de ménages enquêtés	Nombre total d'individus vivant dans ces ménages	Taille moyenne du ménage
Mighobwé	138	634	4,6
Bulotwa	119	536	4,5
Kirumba	124	493	4,0
Kitsombiro	126	621	4,9
Buyinga	144	792	5,5
Ensemble	651	3076	4,7

Il ressort de ce tableau que dans les cinq localités enquêtées, la taille moyenne du ménage est de 4,7. En d'autres termes, les ménages IDPs vivant dans les cinq localités étudiées sont en moyenne composés de 5 individus.

- Estimation de l'effectif des PDIs des cinq localités étudiées

Cet effectif s'obtient en multipliant le nombre de ménages IDPs estimé par la taille moyenne du ménage. De cette procédure de calcul, il ressort que les cinq localités étudiées compteraient environ 32360 personnes déplacées internes contre 95120 publiées dans les statistiques actuelles.

Déduction de l'effectif des personnes déplacées internes au Nord Kivu

La déduction de cet effectif se fait compte annoncée dans la proposition technique de cette enquête à travers un coefficient de redressement calculé à partir de l'effectif des IDP obtenu à partir de l'enquête et de l'effectif actuellement publié au Nord Kivu (sous l'hypothèse annoncée dans la méthodologie).

Coef. De redressement : Effectif IDP obtenu pendant l'enquête/effectif IDP actuel

Coef. De redressement : $32360/95120=0,34$

L'effectif de la population IDP serait : $414\ 000*0,34=140\ 844$.

2.3 Structure des chefs de ménages IDPs par sexe et par occupation

2.3.1 Structure des chefs de ménages par sexe

Les données du tableau ci dessous, présentent la répartition des chefs des ménages enquêtés par sexe. De manière générale, on observe une prédominance de chefs de ménages hommes. En effet, sur 100 ménages rencontrés, environ 66 sont dirigés par un homme tandis que 34 sont dirigés par une femme. La prédominance observée pour l'ensemble se confirme dans chaque localité enquêtée.

Tableau 2.7: Répartition (%) de chefs de ménage déplacés par sexe

	sexe du CM:		Total
	Homme	Femme	
Mighobwe	70.71	28.57	100
Bulotwa	68.06	31.93	100
Kirumba	59.70	40.29	100
Kitsombiro	63.02	36.97	100
Buyinga	68.90	31.09	100
Ensemble	66.13	33.70	100

2.3.2 Structure des chefs de ménage par occupation

Le tableau ci-après présente la répartition des chefs de ménages selon leur occupation, d'après ce tableau, dans l'ensemble des localités enquêtées et quelque soit le sexe, les Chefs de ménages sont de loin plus occupés dans l'agriculture (63,2%, soit plus d'un chef de ménage sur deux), dans les travaux journaliers (20,3%) comme employés pour leur propre compte dans des secteurs autres que l'agriculture (3,1%) et comme aide familiaux (03%). Toutefois, environ 04,1% sont inoccupés.

Il serait par conséquent opportun pour la communauté humanitaire d'assister ces ménages en intrants agricoles pour éviter que la sécurité alimentaire de ces ménages ainsi que celle de ces localités soit brisée.

Tableau 2.8 : Répartition des chefs de ménages de PDIs enquêtés par occupation principale.

occupation	effectif	Fréquence
Sans occupation	26	4.1
Élève/étudiant/stagiaire	8	1.3
Agriculteur/éleveur/pisciculteur (pour son propre compte)	402	63.2
Commerçant (pour son propre compte)	10	1.6
Fonctionnaire/agent de l'Etat	2	0.3
Salarié du privé	2	0.3
apprenti	0	0
Aide familial	19	3
indépendant8	20	3.1
Menagerie/femme au foyer	1	0.2
Journalier	129	20.3
Mendiant	9	1.4
NSP	1	0.2
Système manquant	7	1.1
Total	636	100

2.4 Structure de la population déplacée par sexe et par âge.

Les données du tableau 2.9 ci-dessous présentent la répartition de la population des hommes et des femmes vivant dans les ménages IDP enquêtés puis la proportion (%) des femmes selon les grands groupes d'âges. Il ressort de ce tableau quelque soit le groupe d'âge considéré, une prédominance de la population féminine dans l'ensemble. En effet, la population vivant dans les ménages IDPs enquêtés est composée de 55,9% de femmes. Cette supériorité numérique des personnes de sexe féminin quelque soit le groupe d'âge considéré est plus marquée à partir de 60 ans où elles représentent les $\frac{3}{4}$ (75%) des personnes vivant dans les ménages enquêtés.

Cette tendance est également observée dans 04 des 5 localités enquêtées. C'est exceptionnellement à Bulotwa qu'il est observé une surpopulation masculine entre 0 et 18 ans.

S'agissant de l'âge, il ressort du tableau que la population vivant dans les ménages IDPs enquêtés est majoritairement jeune. En effet, 60%, (soit 3 personne sur 5) de la population vivant dans des ménages IDPs enquêtés est âgé de moins de 18 ans, 37% sont âgés entre 18 et 59 ans et 02,1% seulement sont âgés de 60 ans ou plus.

Au demeurant, la jeunesse de la population qui vient d'être mise en exergue, associée à la supériorité numérique des personnes de sexe féminin que nous avons évoquée plus haut, pourraient s'expliquer par le fait que les enfants et les femmes sont toujours plus nombreux

à se déplacer en cas d'attaque, les adultes de sexe masculin étant le plus souvent les plus nombreux parmi les victimes de ces conflits.

Tableau 2.9 : Répartition de la population des hommes et des femmes enquêtés puis la proportion des femmes (%) selon le groupe d'âge.

	0-17				18-59				60&+				Total			
	Ho es	fes	total	% de fes	Ho es	fes	total	% de fes	Ho es	fes	total	% fes	Hoes	Fes	Total	% fes
Kitsombiro	152	188	340	55.3	89	120	209	57.4	5	7	12	58.3	246	315	561	56,1
Bulotwa	176	173	349	49.6	48	125	173	72.3	1	13	14	92.9	225	311	536	58.0
Kirumba	149	172	321	53.6	90	126	216	58.3	3	11	14	78.6	242	309	551	56,1
Buyinga	112	127	239	53.1	71	102	173	59.0	2	3	5	60	183	232	417	55,6
Mighobwe	228	265	493	53.8	129	159	288	55.2	4	11	15	73.3	368	439	807	54,4
total	817	925	1742	53.1	427	632	1059	59.7	15	45	60	75	1266	1606	2872	55,9

2.5 Statut de logement des ménages IDPs

Le statut de logement d'un ménage IDP est un indicateur du niveau d'intégration de ce ménage dans sa localité de résidence (d'accueil). Il a été saisi à travers cinq modalités à savoir : propriétaire, locataire, sous-logé, propriétaire d'une maison construite sur une parcelle empruntée aux parents /amis.

Tableau 2.10: Répartition des ménages IDPs selon le statut de logement

Type	effectifs	%
1. Propriétaire	76	11,9
2. Locataire	381	59,9
3. Loge par les parents/amis	165	25,9
4. Maison propre construite sur une parcelle empruntée par parents/amis	05	08
5. Manquant	09	01,4
Total	636	100

Les résultats de l'enquête montrent que la plupart des ménages IDPs des cinq localités enquêtées sont locataires des habitats qu'ils occupent puisque 59, 9% soit près de six ménages sur dix déclarent louer leur logements. Un ménage sur 4 est logé par des amis tandis qu'environ deux ménages sur dix sont propriétaires de leurs logements même si la moitié de cette catégorie de ménages a construit son logement sur une parcelle empruntée aux parents ou aux amis.

2.6 Groupements d'origine des ménages IDPs enquêtés

Pendant l'enquête, il avait été demandé à chaque ménage IDP-échantillon de donner la localité et le groupement d'où il a fui pour s'installer dans le village actuel.

Cette section s'intéresse à ces origines. Etant donné que les enquêtés ont la plupart confondu la localité d'origine avec le village d'origine qui en est plutôt un sous-ensemble, nous nous limitons ici à l'analyse du groupement d'origine des ménages IDPs enquêtés.

La distribution des réponses des ménages enquêtés est l'objet du tableau ci-dessous. Il en découle que les personnes (52,2%) proviennent majoritairement du groupement Mussindi dans la collectivité Batangui. Le groupement Luongo dans la collectivité Bamaté est le deuxième pourvoyeur important de déplacés (11,6%). Ensuite viennent respectivement les groupements de Ikobo (8,5%), Itala (8,0%), Bulengya (2,4% et Utwe (2,2%).

Tableau 2.11 : Répartition des ménages enquêtés IDPs par groupement d'origine

Groupement	Effectif	%
Musindi	332	52.2
Itala	51	8.0
Mbulie	3	.5
Mutanda	10	1.6
Ikobo	55	8.5
Bamaté	3	.5
Tama	6	.9
Musoté	1	.2
Kisimba	1	.2
Bukoma	4	.6
Pinga	1	.2
Kisigari	1	.2
Binza	6	.9
Utwe	14	2.2
Buhimba	7	1.1
Rwahanga	1	.2
Luongo	74	11.6
Bulengya	15	2.4
Kanyabayonga	5	.8
Mutondo	2	.3
Bambu	3	.5
Système manquant	41	6.4
Total	636	100.0

Le tableau ci-dessous présente quant à lui la répartition en pourcentage des ménages déplacés internes par groupement d'accueil selon le groupement d'origine. Il ressort de ce tableau de manière générale que les déplacements des populations sont intra territoriaux car presque la totalité des déplacements s'opèrent entre groupements d'un même territoire voire d'une même collectivité ou d'un même groupement. En effet, d'après ce tableau, près

de 8 ménages déplacés sur dix rencontrés dans le groupement de Musindi par exemple viennent de ce groupement.

Tableau 2.12 : Répartition des ménages IDPs enquêtés par groupement d'accueil selon le groupement d'origine

	Groupement de résidence				
	Musindi	Itala	Buhimba	Luongo	Ensemble
Musindi	78,6	30,1	72,9	8,7	55,8
Itala	4,1	25,2	2,1	5,8	8,6
Mbulie	0,9	0	0	0	0,6
Mutanda	0,6	0	0	0	0,3
Ikobo	0,3	35,8	2,1	0	7,7
Ikobo	2,2	1,6	0	0	1,5
Tama	1,6	0,8	0	0	1,0
Musote	0	0,8	0	0	0,1
Kisimba	0	0,8	0	0	0,2
Bukoma	0,6	1,6	0	0	0,7
Pinga	0	0,8	0	0	0,2
Kisigari	0,3	0	0	0	0,2
Binza	0,6	0	6,2	0,9	1,0
Utwe	02,8	0	10,4	0	2,3
Buhimba	1,6	0	4,2	0	1,1
Rwanga	0,4	0	0	0	0,2
Luongo	0	0	0	69,9	12,4
Bulengya	0	0	0	14,6	2,5
Kanyabayonga	1,2	0	2,1	0	0,8
Mutondo	0,6	0	0	0	0,3
Bambu	0,9	0	0	0	0,5
Total	100	100	100	100	100

Conclusion partielle

Ce chapitre avait pour but de présenter les principaux résultats de l'enquête notamment l'estimation du nombre de ménages et personnes déplacés vivant dans des familles et communautés d'accueil à Lubero et les caractéristiques sociodémographiques de ces ménages.

Au terme de ce chapitre, il est à retenir les 05 localités enquêtées comptent 6472 ménages IDP où vivent 32 360 individus. Lubero compterait donc environ 140 844 IDPs. La taille moyenne d'un ménage IDP y tournerait autour de 05 personnes.

Ces ménages qui sont majoritairement locataires, sont majoritairement dirigés par des hommes. Ils sont également dirigés par des chefs agriculteurs. Les individus qui y vivent sont majoritairement jeunes et de sexe féminin.

Chapitre 3 : Causes de déplacement, durée de déplacement, choix du lieu de déplacement, relations avec le village d'origine et intention de retour

Ce chapitre est consacré à la description sommaire des causes des déplacements et de la période de déplacement. Ensuite, il identifie la principale raison du choix de la destination des ménages déplacés. Il s'intéresse enfin aux relations qu'entretiennent les enquêtés avec leurs lieux d'origines, leur intention de retour et les conditionnalités de retour.

3.1 Cause de déplacement

Cette variable fait référence à la principale raison qui a poussé le ménage à se déplacer.

Tableau 3.13 : Répartition des ménages IDPs enquêtés par cause de déplacement.

cause	effectifs	%
Prevention de la guerre	13	2,0
Conflits avec communautés voisines	03	0,5
Attaques du village par des bandes armées	546	85,8
Exactions d'éléments appartenant aux forces gouvernementales	05	0,8
Affrontements entre FARDC et les rebelles	52	8,2
Décision de l'autorité administrative ou militaire	00	0
Occupation ou destruction des biens	12	1,3
manquant	05	0,7
Total	636	100

Le tableau ci-dessus synthétise les résultats de l'enquête. Selon ce tableau, les déplacements des populations dans le territoire de Lubero sont presque exclusivement occasionnés par l'action des bandes armées et non par l'action de l'administration publique, des exactions des forces gouvernementales ou des conflits intercommunautaires. En effet, les attaques des villages par les bandes armées constituent la cause première des déplacements dans l'ensemble des cinq localités puisque qu'elles ont provoqué le déplacement de plus d'environ 86 ménages sur 100 ménages IDP considérés. Les affrontements entre FARDC et les ces différentes bandes armées constituent dans le cadre des diverses opérations entreprises depuis janvier 2009 (Kimia I et II, Amani Léo) constituent la deuxième cause de déplacement puisqu'environ 8 ménages disent s'être déplacés de leurs villages à cause de ces affrontements.

3.2 Période de déplacement

Les informations sur la date de déplacement ont été collectées à travers la question : quand êtes vous arrivé ici cette fois ?. le tableau ci-dessus présente la répartition des ménages IDP par année de déplacement.

Tableau 3.14 : Répartition (%) des ménages enquêtés selon l'année de déplacement

Localité	Année de déplacement			
	2008	2009	2010	
Mighobwe	7,4	51,8	41,8	100
Bulotwa	13,4	32,4	54,2	100
Kirumba	10,9	40,7	48,4	100
Kitsombiro	16,7	48	35,3	100
Buyinga	05	15	80	100
Ensemble	10,7	37,6	51,9	100

L'analyse préliminaire des réponses données par les enquêtés indique que la plupart des déplacements se sont déroulés en 2010. En effet, dans les cinq localités enquêtées, environ un ménage IDP sur 2 s'est déplacé au cours de cette année (51,9%) contre 37,6 % l'année dernière et 10,7% en 2008. S'agissant de l'analyse par localité, il est à remarquer que tandis que la majorité des déplacements de Mighobwe et Kitsombiro se sont déroulés en 2009 (51,8% et 48%), la plupart des déplacements dans les autres localités se sont déroulés au cours de cette année. Buyinga, avec 80 % de déplacements en 2010, est la localité qui a le plus reçu des nouveaux déplacés depuis l'année en cours à cause de l'activisme des groupes armés dans certains villages de cette localité (particulièrement Muranda). Enfin, ce tableau loin d'insinuer l'accroissement de déplacement par année (on pourrait le croire car les pourcentages croissent année après année), semble plutôt indiquer que les déplacés des années les plus anciennes changent majoritairement de statut (ils se relocalisent ou rentrent chez eux).

3.3 Choix du village d'accueil

Cette variable visait à dégager les raisons qui ont poussé les ménages à s'installer dans une localité plutôt que dans une pendant leur fuite. Elle permet de comprendre davantage la dynamique de déplacement dans les familles et communautés d'accueil d'une part et les vellétés de retour ou de réinstallation d'autre part.

Dans l'ensemble, l'installation d'autres membres de la famille (35,4%) dans l'optique d'un regroupement familial, la proximité avec le village d'origine (32,2%) pour des fins de poursuite des activités jadis menées dans le village d'origine et la garantie de la sécurité (20%) constituent par ordre décroissant les trois principales raisons du choix du lieu d'installation par les ménages IDPs pendant la fuite.

Tableau 3.15 : Répartition des ménages IDPs enquêtés selon la raison du choix du village d'accueil

Choix	Effectif	%
Proximité du village d'origine	205	32,2
Lieu d'installation d'autres membres de la famille	225	35,4
Présence des agences humanitaires	06	0,9
Garantie de sécurité	127	20
Familiarisation avec les lieux	46	7,2
Opportunités économiques	21	03,4
manquant	06	0,9
total	636	100

3.4 Relation avec le village et motifs de la relation

Il a été demandé aux ménages IDPs enquêtés s'ils étaient retournés dans leur village d'origine au moins une fois depuis qu'ils y ont fui. Il était ensuite demandé exclusivement à ceux qui répondaient par l'affirmative à cette question l'objet de leur visite.

Dans l'ensemble des cinq localités enquêtées, la fréquentation du village d'origine par les ménages IDPs reste élevée. En effet, plus d'un ménage IDP sur deux (53,9%) disent s'être repartis au moins une fois dans leur village d'origine depuis qu'ils les ont désertés.

Tableau 3.16 : Répartition des ménages IDPs enquêtés selon qu'ils sont en relation avec leur village d'origine ou non.

	Effectifs	%
Oui	343	53,9
Non	292	44,7
manquant	09	1,4
Total	636	100

Par ailleurs, la pratique d'une activité génératrice de revenus et la recherche des vivres constituent les principales raisons de retours momentanés dans les villages d'origine par les ménages IDPs. En effet, parmi les ménages IDPs qui sont retournés dans leurs villages d'origine au moins une fois depuis leur arrivée dans le village d'accueil, 42,2% et 40,7% lient ces retours momentanés respectivement à la pratique d'une activité génératrice de revenus (agriculture, élevage, commerce) et à la recherche de la nourriture compte tenu de que ces ménages sont majoritairement agricoles. Cette situation explique mieux les raisons du choix du village d'accueil identifiées précédemment. En effet, afin de pouvoir récolter les vivres nécessaires à leur survie dans les villages d'accueil ou de continuer la pratique des activités jadis menées dans les villages d'origine, beaucoup de ménages IDPs préfèrent trouver refuge dans des villages proches de leur village d'origine.

Par exemple, il a été observé que la plupart des déplacés de Mighobwé sont originaires de Bukomerwa, village situé à 07km de Mighobwé. Presque tous ces ménages ont affirmé retourner quotidiennement à Bukomerwa pour chercher les vivres ou travailler les champs.

Cette option permet d'éviter les conflits fonciers causés par les déplacements en même temps qu'elle assure la sécurité alimentaire des déplacés.

Dans ce contexte, n'assistera-t-on pas à terme à une recomposition profonde de l'espace dans ce territoire avec la création de nouveaux villages, la transformation d'anciens petits villages en grandes agglomérations (exemple de Kirumba, de Mighobwe, de Buyinga...) et la disparition de nombreux autres villages (exemple Bukomerwa au détriment de Mighobwe)

Tableau 3.17 : Répartition des ménages IDPs enquêtés qui déclarent être retourné dans leurs villages d'origine au moins une fois selon le motif du retour.

motifs	effectif	%
1. Cultiver/faire l'élevage/tenir un commerce	143	42,2
2. Chercher la nourriture	138	40,7
3. Rendre visite aux parents	13	03,8
4. Contrôler la situation sécuritaire	45	13,3
total	339	100

3.5 Intention de retour, conditions de retour et/ou raisons de non désir retour

3.5.1 Intention de retour

Au cours de l'enquête, il avait été à chaque chef de ménage IDP enquêté s'il avait l'intention de retourner dans son village d'origine. Ensuite, il était demandé à ceux qui avaient l'intention de retourner les conditions de ce retour tandis qu'il était demandé à ceux qui disaient ne plus vouloir rentrer les raisons de ce douloureux choix.

Les résultats relatifs à l'intention de retour sont résumés dans le tableau ci-dessus. Il ressort de ce tableau que les ménages IDP vivant en famille d'accueil désirent majoritairement retourner dans leurs villages d'origine. En effet, environ 7 ménages IDP enquêtés sur 10 déclarent être prêts à rentrer un jour dans leur village d'origine.

Tableau 3.18 : Répartition (%) des ménages IDPs enquêtés selon l'intention de retour

	effectif	%
1. Oui	429	67,5
2. Non	190	29,9
manquant	17	2,7
total	636	100

3.5.2 Condition de retour

S'agissant des conditions de retour, Conformément à la principale raison du départ du village qui était les attaques par les bandes armées, les ménages IDPs enquêtés qui désirent retourner conditionnent presque tous (96,3 %) leur retour à l'amélioration de la sécurité dans leurs villages de départ. Un peu plus de deux ménages déplacés sur cent (02,3%) subordonnent leur retour à l'acquisition de la terre tandis que moins d'un ménage sur cent fait de la disponibilité de l'habitat la condition de son retour.

Tableau 3.19: Répartition (%) des ménages IDPs qui désirent retourner par condition de retour.

	Effectif	%
1. Amélioration de la sécurité	417	96,3
2. Disponibilité de la terre	10	02,3
3. Disponibilité d'une maison	03	0,7
4. transport	03	0,7
Total		

3.5.3 Raison de non retour

Différentes raisons expliquent le refus de certains déplacés de retourner dans leur zone de provenance (CF tableau ci-dessus). Parmi ces raisons on a par ordre d'importance, les meilleures conditions de vie, oublier le passé et les opportunités économiques. En effet, plus d'un ménage sur deux ne voulant pas retourner dans leurs villages d'origine justifient leur choix par l'existence de meilleures conditions de vie dans leurs villages d'accueils tandis qu'environ un ménage IDP enquêté sur quatre ne voulant pas retourner lie leur décision à un ardent désir d'oublier un passé douloureux et 01 ménage sur 25, à l'existence de meilleures opportunités économiques.

Tableau 3.20 : Répartition des ménages IDPs enquêtés ne voulant plus retourner chez eux par raison de non retour.

1. Oublier le passé	58	28,6
2. Meilleures conditions de vie	114	56,2
3. Affectation/opportunités d'emplois	10	04,9
manquant	21	10,3
total	203	100

3.6 Assistance recue

La question sur l'assistance recue a été posée aux ménages IDPs enquêtés. Les résultats de l'enquête relative à cette variable sont présentés dans le tableau ci-dessous. Il ressort de ce tableau que presque 3 ménages IDPs sur 4 (73,8%) enquêtés n'ont reçu aucune assistance directe individuelle (l'assistance en services et équipement communautaire tel que les

adductions d'eau, l'appui aux centres de santé, aux écoles... n'est pas concernée ici) depuis qu'ils sont en déplacement tandis que 12,6% des ménages IDPs ont déclaré avoir été assistés en NFI, 9% la nourriture, 1,9% les latrines et 0,5% l'assistance financière et les outils aratoires. Par contre, aucun ménage n'a reçu d'assistance dans le domaine de la santé.

Tableau 3.21 : Répartition des ménages IDPs enquêtés par type d'assistance reçue.

1. Pas d'assistance	470	73,8
2. NFI	80	12,6
3. Nourriture	57	9,0
4. Fournitures scolaires	01	0,2
5. Soins de santé/médicaments	0	0
6. Latrines	12	1,9
7. Assistance financière	03	0,5
8. Outils aratoires	03	0,5
manquant	10	01,6
Total	636	100

3.7 Vulnérabilité

Il s'agit des sources potentielles de vulnérabilité existant dans les ménages. En effet, au cours de l'enquête, il était recherché dans chaque ménage enquêté certains éléments pouvant le rendre vulnérable notamment la présence d'individus présentant un handicap physique ou mental quelconque, une maladie chronique ou grave, , présence de femmes allaitantes ou enceintes, ménage composé de vieillards non accompagnés, ménages constitués d'enfants non accompagnés, etc..

Les résultats relatifs à l'existence des facteurs de vulnérabilité sont résumés dans le tableau ci-dessous. D'après ce tableau, près de la moitié des ménages enquêtés (44,5%) n'ont pas de membres présentant un quelconque facteur de vulnérabilité. Environ 4 ménages IDPs enquêtés sur 10 (41,) ont comme membre une femme allaitante tandis qu'environ 01 ménage IDP enquêté sur 20 (5,3%) a comme membre une femme enceinte ; 3,6 %, 3,4 % et 2,4% de ménages sont respectivement constitués de femmes chefs de ménage, de vieillards non accompagnés et de malades chroniques.

Ces résultats laisser entrevoir de manière générale une forte fécondité parmi la population des déplacés et interpellent par conséquent la communauté nationale à entreprendre des actions multiformes en faveur de la santé de la mère et de l'enfant (soins prénatals, soins néonataux, nutrition, accouchement, planification familiale...) dans ce territoire en général et dans les localités à forte concentration d'IDPs en particulier.

Tableau 22. : Répartition des ménages IDPs enquêtés ayant au moins un cas de vulnérabilité par type de vulnérabilité.

Ménages sans vulnérables	283	44,5
Aveugle/malvoyant	0	0
Sourd et/ou muet	02	0,3
Malade mental	0	0
Handicapé physique	06	0,9
Vieillard non accompagné	09	3,4
femme allaitante	263	41,4
Enfant non accompagné	01	0,2
Enfant Chef de ménage	0	0
Femme chef de ménage	23	3,6
malade chronique	15	2,4
femme enceinte	34	5,3
Total	636	100

Conclusion partielle

Après la présentation des résultats généraux et des caractéristiques sociodémographiques de base des ménages IDPs dans le chapitre précédent, celui-ci avait quant à lui pour objectif de dégager quelques éléments permettant de mieux comprendre la dynamique des déplacements afin de permettre à la communauté nationale et internationale de mieux cibler leurs interventions relatives à l'assistance des IDPs vivant en famille d'accueil ainsi que la mise en place des solutions durables en faveur des IDPs.

Au terme de ce chapitre, il est à retenir que la plupart des déplacements dans les cinq localités enquêtées sont intervenus cette année. Mais, loin d'insinuer un regain de l'activisme des groupes armés, ce résultat peut se justifier par le fait que la majorité des anciens déplacés sont retournés dans leurs villages d'origine ou bien se sont relocalisés dans leurs villages d'accueil.

Les attaques de groupes armés constituent la principale cause de déplacement de ces populations. Par ailleurs, le choix du village d'accueil est majoritairement guidé par la proximité avec le village d'origine ou la présence d'autres membres de la famille.

S'agissant des relations avec le village d'origine pendant le déplacement, plus de la moitié des ménages continuent de fréquenter leurs villages d'origine pendant leur déplacement principalement pour y exercer des activités génératrices de revenus et/ou se ravitailler en produits vivriers.

De même, près de 07 ménages IDP interviewés sur 10 désirent un jour retourner dans leurs villages de retour. La quasi-totalité de ceux qui veulent rentrer subordonnent ce retour à l'amélioration de la situation sécuritaire dans leurs villages d'origine. Tandis que plus de la moitié de ceux qui ne désirent pas retourner le justifient par les meilleures conditions de vie dont ils bénéficient dans leurs villages d'accueil.

Enfin, plus de 07 ménages sur 10 avouent n'avoir reçu aucune assistance directe depuis leur arrivée dans le village d'accueil. 44,5% de ménages ne sont menacés par aucun facteur de vulnérabilité tandis que 41,4% de ménages IDPs enquêtés dans les cinq localités hébergent au moins une femme allaitante.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Cette étude avait pour objectif principal, malgré l'absence de moyens appropriés nécessaires à la réalisation de telles opérations, de contribuer à l'amélioration de la qualité des données sur les IDPs vivant dans des familles et communautés d'accueil dans le territoire de Lubero afin de fournir à la communauté humanitaire dans son ensemble des données statistiques fiables indispensables à la planification et au suivi évaluation de leurs activités sur le terrain.

Précisément, elle visait à :

- estimer le nombre de déplacés vivant dans les familles d'accueil à Lubero ;
- déterminer leurs caractéristiques démographiques ;
- déterminer leur lieu d'origine et les causes de leur déplacement ;
- identifier les indices de retour, d'installation et/ou de relocalisation des déplacés (pour tenir compte de tous les critères de sortie du statut de déplacement interne).

Pour atteindre ces objectifs, compte tenu de la situation sécuritaire du territoire de Lubero, de son étendue, de son enclavement, des restrictions sécuritaires des Nations Unies et du manque de moyens matériels appropriés, cette étude a été réalisée sous-forme d'enquête ménage dans cinq localités tirées parmi la cinquantaine qui accueille officiellement les déplacés dans ce territoire.

La collecte des données s'est faite en deux temps. Dans un premier temps, l'équipe de collecte essentiellement composée du staff UNOPS Data Center for IDP Population, aguerri à ce type d'opérations, passait dans tous les ménages des villages échantillons pour identifier à l'aide d'une série de questions, les ménages IDPs. Et, dans un deuxième temps, elle revenait s'entretenir uniquement avec les ménages IDPs identifiés au cours de la première étape.

Cette démarche a abouti aux résultats suivants :

05 localités enquêtées comptent 6472 ménages IDP où vivent 32 360 individus. Lubero compterait donc environ 140 844 IDPs. La taille moyenne d'un ménage IDP y tournerait autour de 05 personnes.

Ces ménages qui sont majoritairement locataires, sont majoritairement dirigés par des hommes. Ils sont également dirigés par des chefs agriculteurs. Les individus qui y vivent sont majoritairement jeunes et de sexe féminin.

La plupart des déplacements dans les cinq localités enquêtées sont intervenus cette année. Mais, loin d'insinuer n regain de l'activisme des groupes armés, ce résultat peut se justifier par le fait que la majorité des anciens déplacés sont retournés dans leurs villages d'origine ou bien se sont relocalisés dans leurs villages d'accueil.

Les attaques de groupes armés constituent la principale cause de déplacement de ces populations. Par ailleurs, le choix du village d'accueil est majoritairement guidé par la proximité avec le village d'origine ou la présence d'autres membres de la famille.

S'agissant des relations avec le village d'origine pendant le déplacement, plus de la moitié des ménages continuent de fréquenter leurs villages d'origine pendant leur déplacement principalement pour y exercer des activités génératrices de revenus et/ou se ravitailler en produits vivriers.

De même, près de 07 ménages IDP interviewés sur 10 désirent un jour retourner dans leurs villages de retour. La quasi-totalité de ceux qui veulent rentrer subordonnent ce retour à l'amélioration de la situation sécuritaire dans leurs villages d'origine. Tandis que plus de la moitié de ceux qui ne désirent pas retourner le justifient par les meilleures conditions de vie dont ils bénéficient dans leurs villages d'accueil.

Enfin, plus de 07 ménages sur 10 avouent n'avoir recue aucune assistance directe depuis leur arrivée dans le village d'accueil. 44,5% de ménages ne sont menacés par aucun facteur de vulnérabilité tandis que 41,4% de ménages IDPs enquêtés dans les cinq localités hébergent au moins une femme allaitante.

Au terme de cette étude et à la lumière des résultats qui en ont résulté et des observations empiriques réalisées pendant la collecte des données, quelques enseignements et recommandations méritent d'être tirés pour la réponse humanitaire :

Sur la problématique de déplacement interne :

14. favoriser le rétablissement de la sécurité dans les zones de départs en dotant ou en restaurant les services administratifs et de sécurité en les dotant de moyens pour permettre le retour des ménages déplacés qui le désirent;
15. Faciliter la réinsertion socio-économique des déplacés qui souhaitent retourner ;
16. pour les déplacés qui ne souhaitent pas retourner chez eux, accompagner leur intégration socio-économique et leur faciliter l'obtention de parcelles pour qu'ils puissent sortir de la location qui contribue à les rendre vulnérable
17. De privilégier désormais les programmes, projets et actions visant le relèvement communautaire à la place de l'assistance traditionnelle en situation d'urgence pour les déplacements en famille d'accueil car la situation actuelle laisse entrevoir qu'on assistera à terme à une recomposition de l'espace. Plusieurs villages disparaîtront au détriment d'autres tandis que d'anciens petits villages deviendront des agglomérations voire des cités (Mighobwé par exemple qui est en train d'absorbé les petits villages qui l'environnent et qui sont en proie à l'insécurité ; Kirumba qui ne cesse de s'étendre grâce à l'afflux des populations qui fuient l'insécurité dans les villages environnants)

18. Ceci, évitera des fraudes lors des opérations de collecte des données sur les déplacés et facilitera l'installation des déplacés ;

En matière d'amélioration des données sur les IDPs vivant dans des familles d'accueil

Les résultats de cette opération montrent que les statistiques publiées sur les IDPs vivant dans des familles d'accueil sont entachées de plusieurs insuffisances qui les rendent non fiables notamment (gonflement exprès des effectifs par les intervenants de la chaîne de production pour piéger l'aide, absence d'actualisation due au manque d'un mécanisme technique d'actualisation mais aussi des moyens logistiques,...). Il est essentiel de redynamiser la collecte des données sur cette catégorie d'IDPs et d'en améliorer à travers les actions suivantes :

19. Mise en place d'une structure disposant des capacités techniques, matérielles et financières avérées chargée de coordonner les activités des acteurs locaux de collecte ;
20. Elaboration d'une méthodologie Standard de collecte des données sur les IDPs en familles d'accueil ;
21. renforcement des capacités intellectuelles et logistiques des pourvoyeurs locaux de collecte des données et de renforcer le contrôle de leurs activités ;
22. dupliquer cet exercice dans tous les autres territoires et dans toutes les autres provinces de la RDC où sont observés des mouvements de populations du fait des conflits ;

Pour la programmation de telles opérations dans l'avenir :

23. de dégager de moyens matériels, financiers et humains conséquents ;
24. de procéder à la sensibilisation appropriée de la population avant de telles opérations tout en évitant de leur dire qu'il s'agit d'une opération de dénombrement des IDPs,
25. de toujours inclure l'Assistant sécurité dans les missions se déroulant dans les zones nécessitant des escortes militaires car la présence de l'Assistant de sécurité a été déterminante cette fois ci.

Par rapport à la renommée du HCR,

26. L'image du HCR est très écornée sur le terrain à cause de son implication dans les opérations de rapatriement volontaires des réfugiés congolais vivant au Rwanda. Il est perçu par les populations comme une structure qui arrache les terres aux autochtones pour donner aux étrangers.

Le HCR gagnerait à sensibiliser davantage les populations sur ses missions et responsabilités en RDC en général et le Nord Kivu en particulier.

ANNEXE : EQUIPE D'ENQUETE

Noms et Prénoms	Qualité	Organisation
Martin Blaise BEKONO	Demographer/Team leader	UNOPS
Landry KAMMOGNE	Data Base Officer/Team leader Assistant	UNOCHA
Alain BWENGE	Security Assistant	UNOPS
Valio LUBUNGA	GIS Assistant	UNOPS
Philippe MUHIMA	Registration Supervisor/ Surveyor	UNOPS
Felix NDAMA WA NDAMA	Registration Supervisor/ Surveyor	UNOPS
Alain KALASA	Registration Clerck/ Surveyor	UNOPS
Alain BAHATI	Registration Clerck/ Surveyor	UNOPS
Gustave KAMBALE	Registration Clerck/ Surveyor	UNOPS
Serge MOYA	Registration Clerck/ Surveyor	UNOPS
Bienfait MUSHAGALUSA	Registration Clerck/ Surveyor	UNOPS
Felix Dépan NTAMWIRA	Registration Clerck/ Surveyor	UNOPS
Jeobert RUKENGWA MUDERWA	Registration Clerck/ Surveyor	UNOPS
Roméo MWANA-TEBA	Registration Clerck/ Surveyor	UNOPS
Jacques MUHINDO	Driver	UNOPS
JOHN MUHINDO	Driver	UNOPS
Lucien TABARO	Driver	UNOCHA